

**PRESENTS**

E. Clochet (procuration J. Beucler), S. Paquet, M. Derepas, C. Nadisic, X. Lacour, C. Carré, M. Chebion, G. Brebouillet, M. Lepoint (procuration A.M. Colombet), C. Zehnder, C. Dajnak, C. Briquez, P. Renaud .

**Convention d'accueil amis des bêtes**

Le Conseil Municipal, devant la nécessité légale d'assurer la récupération des animaux errants, a décidé de passer une convention d'accueil des animaux avec « Les Amis des Bêtes » de Messigny (SPA) pour assurer ce service. Il autorise le Maire à signer la dite convention pour un coût annuel d'environ 210€.

**Indemnité du receveur municipal**

Le Conseil a également adopté la délibération visant à indemniser aux taux de 100%, Mme Soulier, Receveur Municipal de la Trésorerie de Dijon Banlieue pour ces prestations de conseil à la commune.

**Avis pour le golf**

Lors du conseil du 1<sup>er</sup> décembre 2008, un avis « favorable sans réserve » était soumis au vote des conseillers pour le projet du Golf de Norges. Cet avis n'a pas été adopté par le Conseil.

Lors de cette séance de rentrée, c'est donc un nouvel avis qui a été approuvé. Ce dernier est « favorable » au projet hôtelier du golf de Norges mais refuse la création d'un lotissement de 35 lots (2000m<sup>2</sup> de terrain par lots !).

Des discussions auront prochainement lieu avec les porteurs du projet pour que le dossier évolue en ce sens.

**Divers**

Un remboursement de la Lyonnaise des eaux de 23,24€ a été accepté par le conseil (trop perçu sur facture d'eau 2008).

Afin de permettre au Maire d'encaisser les remboursements faits à la Commune sans attendre l'avis du Conseil, une délégation permanente en ce sens sera soumise au prochain Conseil Municipal.

En prévision de l'affouage sur des têtes de chênes dans le bois St Jean, propriété de la Commune, le Conseil a procédé à la désignation de nouveaux garants des bois en la personne de Claude Carré, Christian Dajnak et Jacky Dupont. Ces garants devront veiller au bon déroulement de la procédure d'affouage qui sera lancée dans les prochaines semaines.

Le prix de 7€ le stère, précédemment fixé pour cet affouage, semblant particulièrement élevé le Conseil a décidé d'abaisser ce prix, en concertation avec l'ONF, à 5€.

***Informations diverses***

La Municipalité présentera ses vœux à la population le samedi 10 janvier à 11h à la salle des fêtes. Venez nombreux.

Les Emmaüs exposent le 10 et le 11 janvier tout leur savoir faire dans le tri des déchets à la salle des fêtes.

Norges la Ville le 08 janvier 2009

Le Maire

Emmanuel CLOCHET